

Atelier du lundi 5 mai 2025

Des destins croisés à l'ombre des terrils...

Brigitte DEWEVRE :



On sait peu de choses sur cette jeune fille a priori sans histoire si ce n'est le rôle qu'elle a joué malgré elle au cœur de cette triste histoire qui a remué la France entière, retenti longtemps et intéressé bien des presses étrangères.

Un criminologue omniscient a dit que c'était semblable à une répétition générale de l'affaire d'Outreau.

Comme pour l'affaire du petit Grégory ces deux affaires ont eu également leur « petit juge ».

La jeune Brigitte DEWEVRE est née en juillet 1956 et a été assassinée à 16 ans en avril 1972, à Bruay-en-Artois devenue Bruay-La-Buissière après sa fusion avec La Buissière, dans le Pas-de-Calais.

Son nom issu du flamand « De Wever » signifie tisserand en néerlandais... Cette jeune ouvrière a été assassinée dans un contexte social très tendu, qui a eu un retentissement important, notamment dans les luttes ouvrières et médiatiques de l'époque.



De ses parents, des gens simples, on sait peu de choses (noms, professions, mœurs etc...), ils venaient d'un milieu ouvrier modeste, dans une région marquée par les mines et les difficultés économiques.

Ils ont, évidemment, été très touchés par la disparition tragique de leur fille. Elle avait au moins un frère de 4 ans son cadet.

Pierre LEROY :



Ce notaire de trente-sept ans à l'époque des faits, demeurant à Bruay-en-Artois, a été inculpé, le 13 avril 1972 d'homicide volontaire avec sa maîtresse, qu'il épousera, Monique BEGHIN-MAYER (←) par M. Henri PASCAL premier juge d'instruction à Béthune, après le meurtre de cette adolescente, Brigitte DEWEVRE, tuée à 16 ans dans la soirée du 5 avril...

Il décèdera en octobre 1997 d'une crise cardiaque dans une (ou sa ?) villa du Touquet.

Henri Roger PASCAL :

Henri Roger PASCAL, est né le 26 septembre 1920 à Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône).

Il est mort à Lille le 1^{er} mai 1989.

Henri Roger PASCAL, dit le Petit Juge PASCAL, est un magistrat français, homme du sud, qui a joué un rôle déterminant, majeur même, dans l'affaire de Bruay-en-Artois.



Issu d'un milieu modeste et réservé, comme pouvait l'être parfois le milieu des petits commerçants, Henri PASCAL a fait d'assez sérieuses et brillantes études.

A Paris, puis dans le sud avant sa nomination à Béthune il a fait une carrière honorable qui aurait pu trouver meilleur épilogue... plus serein en tout cas.

Deux très gros dossiers l'ont alors mobilisé, cette très sensible et médiatisée affaire de Bruay-en-Artois en 1972 et le drame minier de Liévin, ce coup de grisou qui a emporté 42 mineurs en 1974.

Il fut souvent à la Une !

Au printemps 1972 Brigitte DEWEVRE, Pierre LEROY et sa maîtresse Monique BEGHIN-MAYER, et le juge Henri PASCAL sont les principaux protagonistes de cette affaire judiciaire qui a mobilisé tous les médias de l'époque. Avec des Unes et des annonces en radio et à la télévision toutes plus accrocheuses les unes que les autres.



Il y avait déjà une espèce de Lépine du titre ! Le buzz avant l'heure...

Point encore de réseaux sociaux mais déjà beaucoup de venin a coulé dans des... fakes, sur fond de lutte des classes !

Une petite ouvrière a été cruellement assassinée par un bourgeois.

Les intellectuels de gauche et de droite s'affrontent prennent parti, pas tout à fait le même.

Des grands noms sont cités : de La Cause du peuple à Serge July, du Figaro à André Glucksmann...

Les faits :

Au printemps 1972, à Bruay-en-Artois, ville jusque-là paisible du Pas-de-Calais, dans la nuit du 5 avril 1972, une jeune fille qui n'avait pas encore 16 ans, fille d'ouvriers, apprentie coiffeuse qui rentrait d'une soirée chez des amis, a été frappée à coups de pierres, puis étranglée avec un objet souple.



Son corps a été retrouvé dans une fosse à chaux, au milieu d'un terrain vague entre les corons et un quartier bourgeois de la ville.

Des gamins qui y jouaient au ballon ont trouvé son corps à moitié dénudé. Mais elle n'aurait pas été violée.

L'instruction :

Le crime a révolté la population locale tout en devenant cause nationale compte tenu du contexte socio-économique où a baigné l'enquête.

Saisi pour la diriger, l'instruction du Juge Henri PASCAL s'en trouve plus ou moins instrumentalisée.

Elle commence dès la découverte du corps, et, malgré l'absence de preuves solides, les soupçons du juge se portent immédiatement sur un « bourgeois », le notaire Pierre Leroy bien connu dans la ville.

Henri Pascal mène son enquête d'une manière très inhabituelle, partisane même pour certains, et pour les médias qui s'interrogent, au point qu'il reçoit tout à la fois les encouragements et les critiques de la part du public versatile qui prend alternativement fait et cause pour une hypothèse ou une autre, tout comme des autorités judiciaires interloquées.

Henri PASCAL est convaincu de l'implication et rapidement de la culpabilité du notaire Pierre LEROY selon « un faisceau de présomptions graves et concordantes », d'aucuns diront « des intuitions ».

Très vite ses soupçons se porteront également sur la maîtresse de ce dernier, Monique BEGHIN-MAYEUR, dont il pensait bien qu'elle était sa complice.

Son comportement avec la presse dont il jouera pour étayer ses thèses, tout en malmenant malignement le secret de l'instruction, fera de lui l'un des premiers magistrats français à connaître étonnamment une célébrité nationale.

Bien des années plus tard il fera des émules dans d'autres affaires qu'on pourra rapprocher sur certains points.

Son cheminement : la veille de la découverte de son corps inanimé Brigitte DEWEVRE a été aperçue pour la dernière fois vers 19 h 45, en conversation avec un inconnu vêtu d'un pull à col roulé. Il semblerait qu'après avoir été frappée à la tête à l'aide de pierres, elle a été étranglée avec un lien souple, vraisemblablement un lacet ou un foulard, et partiellement déshabillée.

Elle a été mutilée avec un instrument tranchant, notamment aux jambes cachées à la hâte sous un vieux pneu, mais n'aurait pas été violée.

Son corps reposait près de la haie bordant la propriété de Monique BEGHIN-MAYEUR fille du plus gros marchand de meubles de Bruay-en-Artois en instance de divorce et maîtresse connue de Pierre LEROY.

Sans doute n'en fallait-il pas plus pour le juge PASCAL ? Pourtant...

Une Peugeot 504 qui n'est pas la voiture de « Monsieur tout le Monde » mal garée à proximité du lieu du meurtre mais aussi de la maison de Monique BEGHIN-MAYER a été aperçue là, par des témoins, la veille du drame.

Son propriétaire est rapidement identifié, il s'agit d'un notable célibataire, le notaire Pierre Leroy, honorable membre du Rotary Club et habitué des transactions immobilières.

Honorable, enfin, pas tant que ça pour les mauvaises langues qui parlent beaucoup de sa vie quelque peu dissolue, notamment dans les bordels bien connus à Lille !

C'est donc un coupable idéal et de fait il est inculpé une semaine plus tard après une semaine d'enquête à charge, pour homicide volontaire, et incarcéré.

La reconstitution glauque et les propos de Pierre LEROY changeant par cinq fois au moins, son absence d'alibi, ses manœuvres insistantes pour faire disculper sa maîtresse sont devenus « un faisceau de présomptions graves et concordantes » qui ont conforté le juge PASCAL.

Ils nieront tous deux mais seront tous deux incarcérés.

Si le juge semble convaincu il n'est pas convainquant pour tous...

Dans une nouvelle croisade le juge PASCAL a pris goût à la communication devant les micros comme un combat pour l'information du public, et... l'affaire prend une dimension politique.

C'est un vrai marasme judiciaire parce que les inculpés nient toujours avec constance.

Le juge s'acharne sur les moindres éléments pouvant les incriminer, sans trouver de preuve tangible et crédible, si bien que le 30 juin les avocats de la défense déposent une requête en suspicion légitime à son encontre.

La cour d'appel d'Amiens désavouera le juge et fera relâcher Pierre LEROY le 18 juillet 1972 après plus de trois mois d'incarcération.

Or le coupable idéal reste suspect et un comité de soutien local, renforcé par Jean-Paul SARTRE et Serge JULY, entre autres, viennent en vain au secours du juge.

Et c'est aussi un peu la volonté du peuple frustré.

Pourtant, plus d'un an après les faits, le 18 avril 1973, un personnage trouble, un jeune homme orphelin perturbé âgé de 17 ans, ancien camarade de Brigitte DEWEVRE, avouera aux enquêteurs être l'auteur du meurtre.

C'était l'un des premiers suspects, (trop) rapidement écarté par le juge PASCAL. Témoin important, le jeune homme était présent aux reconstitutions, aux manifestations du Comité pour la Vérité et la Justice, se tenant souvent à proximité du juge Pascal.

Le juge PASCAL avait son opinion bien tranchée, Jean-Pierre FLAHAUT était innocent.

Mais des enquêteurs ont consciencieusement continué la recherche de la vérité et après une enquête approfondie, l'affaire a été résolue en 1984 grâce à l'arrestation et à la condamnation d'un ouvrier, Jean-Marie LIBERT. Il a été reconnu coupable du meurtre et condamné à 15 ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Brigitte DEWEVRE en 1984. Il a purgé sa peine et a été libéré depuis. La résolution de l'affaire a permis de rendre justice à la famille de la victime.

Le fiasco :

L'instruction du Juge PASCAL a été menée honnêtement pour les uns mais restera à jamais un fiasco pour les autres.

Son secret aura été constamment violé par la volonté du Juge PASCAL qui se satisfaisait de sa notoriété. Il s'est complètement dédouané dans les deux livres qu'il a écrits.

Défense de rire.

Pierre Lamaire, le 1^{er} Mai 2025

